

Nous n'avons pas compris dans ces tableaux, le conseil de prud'hommes de Roulers, parce qu'il n'a été installé que dans le courant de 1846. Les renseignements au sujet de ce collège, ne se seraient pas rapportés à une année entière.

Sixième Section.
Pêche.
§ 1.^{er}

Pêche fluviale.

On a vu dans le rapport de l'année dernière, que la pêche dans les rivières et canaux, avait été adjudgée par le domaine, pour une période de 9 ans, moyennant 3,710 francs par an. Ce bail a pris cours le 1.^{er} Janvier 1846. Nous n'avons pas appris que des contraventions aient été constatées.

§ 2.

Pêche maritime.

Nous ne reviendrons pas sur les explications que nous avons données antérieurement au sujet des lois et arrêtés promulgués successivement en matière de pêche maritime. Nous nous bornerons, à mettre sous les yeux du Conseil, des renseignements concernant les importations faites par les armemens de cette province, pendant l'année dernière.

Port d'Ostende.

Cent et une chaloupes ont exercé pendant l'été, la pêche

ATTRIBUTIONS JUDICIAIRES.

RÉSULTAT DES POURSUITES.		NATURE DES FAITS DÉNONCÉS		LOCALITÉS	
NOMBRE DES INCULPÉS.		AU CONSEIL.		où les conseils de prud'hommes sont établis.	
CONDAMNÉS.		Déchargés des poursuites.		BRUGES.	
A 1 jour d'arrêt.		A 1 jour d'arrêt.		Pour irrégularité grave envers le conseil.	
A 2 jours.		A 2 jours.			
A 5 jours.		A 5 jours.			
TOTAL.					
15					

de la morue; elles ont importé du Doggersbank en cent quatrevingt seize voyages 11,141 tonnes.

Douze voyages à Feroë ont donné un

produit de 1,265 id.

La pêche de la morue pratiquée en hiver,

par 4 chaloupes, a produit en huit voyages 221 id.

12,627 tonnes.

Le montant des ventes publiques de ces importations, s'élève à la somme de fr. 405,588-00.

La grande pêche du hareng a été

pratiquée par deux chaloupes, accom-

pagnées d'embarcations supplémentaires

et d'un navire chasseur; elle a donné,

en cinq voyages, 624 tonnes qui ont

produit 32,639-00.

Un bateau, armé à la petite pêche

du hareng, a importé, en deux voyages,

143 tonnes de hareng, d'une valeur de 6,391-00.

Cent quatre bateaux ont pratiqué,

pendant les mois d'hiver et quelques-

uns pendant l'été, la pêche du poisson

frais; leurs importations se sont élevées

à une valeur de 574,984-00.

Ensemble pour le port d'Ostende,

une somme brute de fr. 1,019,600-00.

Les chaloupes d'Ostende ont un personnel d'environ sept cents hommes.

PORT DE NIEUPOORT.

Cinq chaloupes ont été armées pour la pêche de la morue sur les côtes d'Islande et de Feroë; leur personnel était com-

posé de 51 pêcheurs; elles ont importé 1212 tonnes, y compris les abatis. La valeur est approximativement évaluée à fr. 36,896-00.

Une seule chaloupe ayant un équipage de huit hommes, a pratiqué en été, la pêche de la morue au Doggersbank; elle a amené en deux voyages, 114 tonnes, évaluées à 4,236-50.

Six chaloupes armées pour la pêche d'hiver, de la morue au Doggersbank, ont importé en neuf voyages, 408 tonnes, évaluées à 19,875-00.

Une chaloupe armée à la pêche du hareng, en automne, a importé 42 tonnes ayant une valeur de 3,412-50.

Des trois chaloupes de pêche au poisson frais que possédait encore le port de Nieupoort, deux ont sombré; elles étaient en mauvais état. Les équipages ont été sauvés. Le produit pour toute l'année, ne s'élève qu'à 1,904-43.

Total brut pour le port de Nieupoort fr. 66,324-43.

PORT DE BRUGES.

Une chaloupe de Bruges, accompagnée d'une embarcation supplémentaire et d'un bateau chasseur, a importé 340 tonnes de harengs, d'une valeur d'environ. fr. 17,000-00.

Total brut pour le port de Bruges fr. 17,000-00.

BLANKENBERGHE, HEYST ET LA PANNE.

Cinquante-quatre chaloupes de Blankenberghe ont pra-

tiqué la pêche du poisson frais; elles ont importé des produits pour une valeur de. . . . fr. 140,905-00.

A Heyst, les importations de dix-huit chaloupes se sont élevées à. . . . » 50,450-00.

La pêche de huit chaloupes de la Panne, a rapporté approximativement » 36,982-00.

fr. 228,337-00.

Les mêmes chaloupes de la Panne ont, pendant le mois de Novembre, pratiqué la petite pêche du haefeng; elles ont obtenu pour leurs produits, une somme de » 19,836-00.

Ensemble une somme brute de . . . fr. 248,173-00.

En 1845, les diverses espèces de pêche ont rapporté une valeur brute de fr. 1,385,701-21 ct.

L'ensemble des importations, pendant 1846, ne se monte qu'à fr. 1,351,097-43 ct. C'est donc une décroissance de fr. 34,603-78 ct.

La caisse d'assurance mutuelle contre les risques de mer, établie à Ostende, continue à se trouver dans une situation satisfaisante. Les fonds disponibles montent à la somme de fr. 45,073-26 ct.

Voici un résumé des opérations de la caisse de prévoyance créée dans la même ville, en faveur des pêcheurs.

RECETTES.

Solde de compte de 1845 fr. 20,777-55.

Revenues opérées pendant 1846. . . . » 10,448-10.

Intérêt provenant de placement de fonds. » 821-55.

Total fr. 32,047-20.

1847

Report fr. 32,047-20.

DÉPENSES.

Pensions à 66 veuves fr. 5,330-00.

Id. à 30 vieux } 9,135-00.

pêcheurs » 2,640-00.

Pensions à 35 invalides. » 1,135-00.

Reste fr. 22,912-20.

Ces fonds sont placés de la manière suivante :

Au mont de piété fr. 5,000-00.

A la caisse d'épargnes. . . . » 5,000-00.

Emprunt de la ville » 3,000-00.

Sur l'État » 8,302-48.

En caisse » 1,609-72.

fr. 22,912-20.

Voici un tableau concernant les opérations des caisses de prévoyance de Blankenberghe, Heyst et la Panne (commune d'Adinkerke) :